

ANNEXE – Dossier de demande au titre des aides régionales à l'investissement cofinancées par le FEADER dans le cadre du Programme de Développement Rural 2014-2022 d'Ile-de-France

MANDAT DE DEPOT DE DOSSIER PAR LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE AU GUICHET
UNIQUE SERVICE INSTRUCTEUR

Je soussigné.e, _____ (Nom, Prénom, structure)
atteste avoir constitué un dossier de demande d'aide au titre du dispositif :
Bâtiments agricoles--PCAE (Mesure 4.1 du PDR) / Diversification-PCAE (Mesures 4.1, 4.2 et 6.4) (rayer
la mention inutile) en lien avec la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France.

Je reconnais avoir pris connaissance que, conformément aux modalités précisées dans la notice de l'aide, la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France est chargée d'une mission d'accompagnement et de pré-instruction du dispositif visé ci-dessus et que, jusqu'au 31 mars 2023 la DDT (ou la DRIAAF pour la petite couronne et Paris), puis à partir du 1^{er} avril 2023, le Conseil régional d'Ile de France est le Guichet Unique Service Instructeur

Afin de permettre l'instruction de ma demande, j'autorise la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France à transmettre mon dossier de demande d'aide au Guichet Unique – Service Instructeur, qui est seul habilité à délivrer un accusé de réception ainsi que tout autre acte administratif relatif à mon dossier

Fait à _____ Le _____

Signature du demandeur